

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Le 12 novembre 2012, en ma qualité de représentant syndical, j'ai assisté à l'entretien d'évaluation annuel de M^{me} Christine DURBT.

Cet entretien était conduit par M^{me} BOUFFANDEAU, Directrice du CIAS, et Monsieur Christian CREM, Directeur Général Adjoint des services de la CA du Choletais et de la ville de Cholet.

J'atteste que cet entretien s'est vite assimilé à un procès.

Jamais, la compétence professionnelle de Directrice de l'EHPAD n'a été mise en cause.

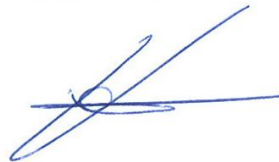
Monsieur CREM a même reconnu que le maire, président de la CAE, était heureux de la satisfaction des résidents et des familles de l'EHPAD.

En revanche, nombreuses ont été les critiques annexes, non étayées par des faits précis le plus souvent, ou quand telles l'étaient, jamais réponse n'étant apportée aux questionnements de M^{me} DURBT.

J'ai eu le sentiment qu'en lui reprochant de ne pas vouloir rentrer dans un moule, de ne pas respecter des règles de fonctionnement qui ont été à jamais clairement expliquées.

Je n'ai pas ressenti d'insubordination chez M^{me} DURBT. Seulement des demandes d'explications et une pratique de la gerontologie, soumise de ses résidents, et en attente de "comment faire?" jamais explicité.

Votre signature :



Fait à : ST LÉGER DES BOIS

Le : jour 10 | mois 09 | année 2013